



COMMUNE DE SAINT-LYS – DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Place Nationale – BP 39 – 31470 SAINT-LYS

Tél : 05 62 14 71 71 / Fax : 05 61 91 63 02 / Mail : mairie@saint-lys.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 AVRIL 2016

L'an deux mille seize et le 27 avril à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Thierry ANDRAU, Jean-Marc BARELLI, Abdelhaq BENNIS, Dominique BERNADICOU, Sabine BOUET, Céline BRUNIERA, Monique D'OLIVEIRA, Marie DUCROS, Denise HOUEMONT-REYNAUD, Maryse JACQUET, Anne-Marie JAMBERT, Gilbert LABORDE, Patrick LASSEUBE, Catherine LOUIT, Josiane LOUMES, Francis PAYET, Jacqueline POL, Jean-Claude PONGE, Dominique QUENNEVAT, Catherine RENAUX, Nicolas REY-BETHBEDER, Michèle STEFANI, Jean-François SUTRA, Jacques TENE, Pascal VALIERE.

Procurations : Monsieur Rémy MEVEL à Madame Jacqueline POL, Madame Catherine FAVARD à Monsieur Francis PAYET, Monsieur Serge DEUILHE à Madame Monique D'OLIVEIRA.

Absente : Madame Laurence ROUSSEL.

Madame Jacqueline POL est élue secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

16 x 38 - Finances Locales – Budget Primitif Commune 2016

Lors du Conseil Municipal du 08 avril dernier, le vote du Budget Primitif Commune 2016 avait obtenu une égalité des suffrages exprimés. Comme le Conseil Municipal a procédé à un vote à bulletin secret, la voix du Président de la séance, le Maire, ne fut pas prépondérante et il est procédé à un nouveau vote du Budget Primitif dans le délai légal imparti.

A la demande de 14 Conseillers Municipaux présents, le vote s'effectuera à bulletin secret.

RESULTATS DES VOTES 1^{ER} TOUR :

Pour : 14

Contre 14

Suite à l'égalité des voix, Monsieur le Maire organise un deuxième tour.

RESULTATS DES VOTES 2^{EME} TOUR

Pour : 14

Contre : 14

Le Conseil Municipal **N'ADOpte PAS** le Budget Primitif Commune 2016 exposé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : **7 774 002,69 euros**
- Recettes : **7 774 002,69 euros**

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : **2 846 038,20 euros**
- Recettes : **2 846 038,20 euros**

(rapporteur : Monsieur Abdelhaq BENNIS)

16 x 39 - Finances Locales – Budget Primitif Opération TVA 2016 (Parc d'activités du Boutet)

Lors du Conseil Municipal du 08 avril dernier, le vote du Budget Primitif Opération TVA 2016 (Parc d'activités du Boutet) avait obtenu uniquement la majorité relative. En application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, « les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés ». Il convenait d'obtenir 15 voix « Pour ». Il convient donc de représenter le Budget Primitif 2016 de la ZAC du Boutet qui, dans ce cas, pourrait être adopté à la majorité relative.

A la demande de 14 Conseillers Municipaux présents, le vote s'effectuera à bulletin secret.

RESULTATS DES VOTES 1^{ER} TOUR :

Pour : 14

Contre 14

Suite à l'égalité des voix, Monsieur le Maire organise un deuxième tour.

RESULTATS DES VOTES 2EME TOUR

Pour : 14

Contre : 14

Le Conseil Municipal **N'ADOpte PAS** le Budget Primitif – Opération TVA - de l'exercice 2016 (Parc d'activités du Boutet), exposé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : **62 403,00 euros**
- Recettes : **108 506,94 euros**

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : **30 000,00 euros**
- Recettes : **76 126,39 euros**

La séance est levée à 22 h 15.

**Le 02 mai 2016
Le Maire,
Jacques TENE**